

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<b>Date de convocation :</b> 10/11/2023	L'an deux mille vingt-trois, le 16 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.  Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, M. Christian LAN, M. Michel LEBouc, Mme Madeleine BARBELETTE Mme Sylvie COUPÉ, M. Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, M. Nicolas MARTINAIS
<b>Date d'affichage :</b> 10/11/2023	
<b>Nbre de conseillers :</b>	
<b>En exercice :</b> 14	
<b>Présents :</b> 10	
<b>Votants :</b> 13	

**Absents excusés :**

M. Patrick DEMARQUET  
M. Boris BOYAVAL donne pouvoir à M. Christian LAN  
M. Anthony PRUNIER donne pouvoir à M. Michel LEBouc  
M. Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH

N°100/2023

**MODIFICATION PAR AVENANT DE LA CONVENTION DE FINANCEMENT DU  
SERVICE ADS**

Mr le Maire présente la modification par avenant de la convention de financement du Service ADS projeté la convention proposée par le SCOT (voir document joint)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide :

- **DE VALIDER** avenant de la Convention de financement du service ADS
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à ce dossier à signer tout document relatif à cette affaire.

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.

